



DISSOLUTION

Le dossier est constitué :

De deux imprimés M2 : complétés et signés **en original** par le représentant légal ou le mandataire.

Des pièces justificatives suivantes :

- ✓ 1 exemplaire original du procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire.
- ✓ copie du journal d'annonces légales ou attestation de parution avec date de publication.
Pour les SNC : exemplaire ou copie du journal d'annonces légales **obligatoire**.
- ✓ **Si le liquidateur n'est pas l'ancien représentant légal :**

Représentant légal personne physique :

- ✓ Justificatif d'identité

Français (résidant en France ou non)

- copie de la carte d'identité recto verso ou du passeport en cours de validité ou document justifiant de la nationalité (sauf permis de conduire).

Ressortissants de l'EEE (quel que soit le domicile)

- copie de la carte d'identité recto verso ou du passeport en cours de validité.

Etrangers (hors EEE) résidant en France

- copie du titre de séjour en cours de validité et à jour pour l'adresse.

Etrangers (hors EEE) non résidant en France

- copie carte d'identité recto verso ou du passeport en cours de validité.

- ✓ Une déclaration de non-condamnation et de filiation, datée et signée, en original.

Représentant légal personne morale :

- ✓ Un extrait d'immatriculation au Registre du Commerce et des Sociétés original datant de moins de trois mois ou à défaut un extrait commandé sur le site Infogreffe sur lequel figure le sceau du Greffe du Tribunal de Commerce.
- ✓ Formalité effectuée par un mandataire : pouvoir signé des deux parties.

Coût de la Formalité :

Frais Greffe : 192,01 € par chèque libellé à l'ordre du Greffe du Tribunal de Commerce de Vienne.

▲ Pour les sociétés unipersonnelles (SARL, SASU) **dont l'associé unique, personne physique, assume personnellement la gérance ou la présidence** : 76,01 €.

Frais CFE : 70 € par chèque à l'ordre de la CCI NI, ou par carte bancaire ou en espèces (faire l'appoint).

Chambre de Commerce et d'Industrie Nord Isère - **Centre de Formalités des Entreprises**
Le CFE vous accueille du lundi au vendredi de 9h à 12h et de 14h à 16h (sur rendez-vous uniquement)
5 rue Condorcet – CS 20312 -38093 Villefontaine Cedex
T. 04 74 95 24 00 - cfe@nord-isere.cci.fr – www.ccinordisere.fr